

COMMEMORATION DU 11 NOVEMBRE 2023



Monument construit en 1920/1921.

Centenaire du monument aux morts de la Cellette 23

Le monument aux morts, une histoire napoléonienne.

En mars 1800, Napoléon Bonaparte fit élever des « Colonnes départementales à la mémoire des soldats pour la défense de la patrie et de la liberté ».

Après la guerre de 1870, des monuments aux morts furent érigés dans de nombreuses régions de France.

Mais c'est l'hécatombe de la Première Guerre mondiale, puisqu'il y eut en France 1,4 million de morts et 3 millions de blessés sur 8 millions de mobilisés qui est à l'origine de la loi du 25 octobre 1919 relative à la "commémoration et à la glorification des morts pour la France au cours de la Grande Guerre".

Il est dit, dans cette loi, que des subventions seront accordées par l'Etat aux communes, en proportion de l'effort et des sacrifices qu'elles feront en vue de glorifier les héros morts pour la Patrie.

Par ailleurs, une commission sera chargée de l'exécution artistique des monuments en veillant au respect de la loi du 9 décembre 1905 interdisant d'apposer des signes religieux sur les monuments ou les emplacements publics.

A la Cellette, les anciens ont rapporté que l'implantation du monument dans l'espace de la commune a fait, au début, l'objet des plus vifs débats dans le conseil municipal. Mais nous n'avons rien trouvé dans les registres municipaux de l'époque. C'était en 1920

On sait que ce monument a été érigé au cours de l'année 1920-1921. Le conseil a choisi une sculpture d'Etienne CAMUS, une œuvre de la série « le soldat au repos ».

On sait que cette sculpture en fonte de fer bronzé a été coulée par les établissements JACOMET à Villedieu dans le Vaucluse qui a également fourni les plaques.

Au niveau financier, une souscription auprès de la population a été mise en place et a produit 5003,35 francs et, le conseil municipal avait inscrit 7200,00 francs de crédits au budget de 1921. Le coût total a été de 11809,03 francs.

La maçonnerie et la taille de pierres ont été confiées à des artisans locaux, on peut penser que le granite vient des Pradelles.

Je vous propose une petite lecture de ce moment. Il nous faut s'interroger sur le message qu'il porte : est-il pacifiste ou belliciste ?

Tout d'abord, pourquoi est-il placé ici ?

Est-ce la volonté de le mettre à mi-distance entre l'école de la patrie et le cimetière, est-ce celle de le placer à proximité de l'église, où est-ce tout

simplement parce que c'était à l'époque la seule place qui pouvait se libérer en arrachant un marronnier. Vraisemblablement, c'est cette dernière hypothèse qu'il faut retenir.

Pourquoi une telle architecture ?

Plusieurs points peuvent nous guider et nous laisser penser que l'on a voulu faire un monument pacifiste tout en étant patriotique.

Le patriotisme est clairement affiché dans le choix du soldat, un soldat debout, en tenue, fusil aux pieds, avec un regard plutôt mélancolique. Il n'exprime ni la haine, ni l'agressivité.

Ce soldat en fer bronzé est peint en « rose » d'ailleurs ne parle-t-on pas du soldat rose de la Cellette. Cette couleur a sûrement remplacé un bleu horizon, mais elle n'est pas le fait du hasard, elle symbolise l'amour, l'espoir, la beauté, la renaissance autant d'atouts que l'on développe en temps de paix.

Ce soldat est posé sur un support en granite qui inspire la force, la pérennité et est entouré d'une grille pour afficher une certaine sécurité et en faire un espace sacré. La présence de végétaux n'est pas anodine c'est la vie, la croissance.

Et la mémoire ?

Elle est présente par les plaques qui portent par ordre alphabétique une liste exhaustive de noms, ceux nés ou habitants sur la commune. C'est l'affirmation de la reconnaissance de la commune, du pays pour le sacrifice de ses soldats

C'est également un monument laïque, sans croix latine. Nous étions en 1921, après la loi de 1905 sur la séparation de l'église et de l'état. A la Cellette, l'église à ce moment-là, a ressenti le besoin de rendre hommage aux morts et une plaque avec une liste existe également dans cette dernière. N'est-ce pas là le fruit d'un conflit communal entre conseil municipal et église. Peu importe c'est une occasion s'il le faut que La Cellette, ses enfants ont oeuvré pour la Nation, La France.

Que ma lecture soit fidèle ou pas, il vise en tous les cas à donner un « sens » à la mort de jeunes hommes sur le champ de bataille, il envoie un message à nous les vivants mais également un hommage pour les morts, des morts qui sont tombés « pour quelque chose »... Et ce quelque chose, c'est la France. C'est un monument qui transmet dans le temps, qui interpelle notre mémoire et qui dans la période que nous vivons doit nous inviter encore plus à réfléchir.

Aujourd'hui et depuis plus de 100 ans ce monument nous réunit, transmet des messages de générations en générations, gageons que la sérénité et la paix qui sont exprimées soient entendues par les peuples.

Demain, nous regarderons peut-être les monuments aux morts autrement.















AUX ENFANTS DE LA CELLETTE
MORTS POUR LA FRANCE

1914	1918
POIRIER LOUIS	ENIQUE URSAT
AUCAT BOLENDAC	PICOIS EMILE
FINLEY EMILE	TEINTURIER EDOUARD
FLEISSY GABRIEL	REBILLON THOMAS
VELEIR ALFRED	NICOLAS JULIEN
ACLEMENT LEON	MEROT HENRI
EMUS LOUIS	FALMUT AGUSTE
BERNARD MAUR	AUDIERON AUBERT
DENAUD SILVAIN	COUVERON FERDINAND
ELEUSE JULIEN	RENAUD LOUIS
JANET ANASTAS	DEHAYON FERRAND
AJEANOT EUGENE	PIROT JEAN BENOIT
PELLETIER EMMET	FOREST JULIEN
CIBARD LEON	DEBANTOT JULIEN
MERCIET AGUSTE	BERGOT EMMET
PICOIS EUGENE	GUILLON CARLOS
PRADAT ALEXANDRE	DEPERVILLAN
LELINTIER LOUIS	VERBAU SEBASTIEN
BONDOU NEAL PHILIPPE	CHIFFOLEAU JEAN
LALANDE MARTIN	NOUILLAT ROSE
POIRIER EMILE	BOUQUIN PIERRE
LUBRETON	